

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

## Introduction en bourse de la Française des Jeux

# Discours de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances

## **Bercy**

Mercredi 20 novembre 2019

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Je suis heureux de vous revoir quelques jours après le lancement, le 7 novembre dernier, de l'introduction en bourse de la Française des Jeux, pour évoquer avec vous le succès spectaculaire que représente cette opération. Cette opération est un succès pour les Français, un succès pour les salariés de l'entreprise et un succès pour la place financière de Paris.

Je tiens à vous donner les chiffres précis de cette opération, que nous avons décidée avec le Président de la République et le Premier ministre, et qui a été autorisée par le Parlement dans la loi PACTE promulguée le 22 mai 2019.

D'abord, le chiffre que vous attendez tous, celui du prix de l'action. Je l'ai fixé à 19,90 € pour les investisseurs institutionnels, et donc à 19,50 € pour les particuliers car ils bénéficient d'une décote de 2 %.

Ce prix correspond au haut de la fourchette retenue le 6 novembre dernier. C'est le résultat de la demande spectaculaire dont cette opération a fait l'objet.

#### La demande totale s'élève à plus de 11 milliards d'euros :

- 10 milliards d'euros de demande venant des investisseurs institutionnels;
- et plus de 1,6 milliard d'euros de demande venant des salariés, des investisseurs particuliers et des détaillants des jeux de la Française des Jeux (buralistes et maisons de la presse). Au total, c'est un demi-million de particuliers qui ont participé à cette opération.

C'est un résultat spectaculaire qui montre l'intérêt des Français pour cette opération.

J'ai décidé en raison de cette demande très élevée :

- de porter de 33 % à 40 % la part des titres réservée aux investisseurs particuliers ;
- de servir les petits porteurs en priorité, en servant intégralement tous les ordres inférieurs à 2 000 €. Au-dessus de 2 000 €, seule 10% de la demande pourra être servie. Ainsi, sur un ordre de 3 000 €, un particulier recevra pour 2 100 € de titres ;
- de servir intégralement les détaillants (buralistes, maisons de la presse) dans la limite de 7 500 €. Ils font la force du réseau de distribution de la Française des Jeux, ils doivent être servis intégralement.

A l'issue de cette opération de privatisation, l'Etat détiendra 20 % du capital, les investisseurs particuliers plus de 21 % s'ils conservent leurs titres intégralement pendant 18 mois, les associations d'anciens combattants qui détenaient 13,5% vont se renforcer, et les salariés monteront à 7 % du capital.

Seul le prononcé fait foi 2



L'Etat, les actionnaires historiques, dont les associations et les Français, détiendront donc plus de 60 % du capital, sans compter les investisseurs institutionnels français.

Enfin, je souhaite rappeler la logique de cette opération. Elle est cohérente avec la politique économique que nous menons depuis plus de deux ans et demi. Cette opération va rapporter à l'Etat plus de 2 milliards d'euros et l'Etat gardera l'intégralité des recettes fiscales du jeu (3,5 milliards d'euros).

## Cette opération :

- finance l'innovation de rupture en abondant le Fonds pour l'industrie et l'innovation à hauteur de 1,8 milliards d'euros ;
- participe à l'orientation de l'épargne des Français vers l'économie et les entreprises, alors que la rémunération des livrets d'épargne réglementée est basse en raison des taux bas ;
- protège mieux les Français.
  - Nous créons une nouvelle autorité, l'Autorité nationale de jeux, qui luttera contre l'addiction au jeu et le jeu des mineurs.
  - L'Etat garde un contrôle étroit sur la Française des Jeux, avec un pouvoir d'agrément des dirigeants et de tout actionnaire prenant plus de 10% du capital.
  - L'Etat garde, enfin, la présence d'un commissaire du Gouvernement au Conseil d'administration de l'entreprise pour s'assurer qu'elle respecte la politique des jeux.
  - Renforce enfin la place financière de Paris avec une demande d'investisseurs institutionnels français et internationaux considérable.

Seul le prononcé fait foi 3